

possède, devrait bientôt nous élever des statues? Mais je continue:

“Elle (la ville de Montréal) fait aussi le “trust” des femmes qui ont du talent littéraire et qui y vont chercher du pain, quelques idées, beaucoup d’assurance, et quelque fois un mari.”

Cette boutade, un “p’tit brin” malicieuse, est surtout plaisante. C’est égal, son auteur n’est pas aimable pour Québec. Il n’y a donc que Montréal qui puisse offrir du pain, des idées et un mari? Ah! monsieur l’abbé! monsieur l’abbé!

Parmi les femmes journalistes de notre ville, l’auteur des “Essais sur la littérature canadienne” choisit pour critiquer ses œuvres “l’une des plus agréables à lire”. J’ai nommé Madeleine. Voilà un choix fort heureux et j’applaudis au goût artistique du disert écrivain.

Je partage moins son opinion, je l’avoue, quand il reproche à mon excellente collègue, d’avoir donné à son recueil de nouvelles et de chroniques, le titre de “Mon Premier Péché”.

Peut-être M. l’abbé Camille Roy ne dit pas, ici, toute sa pensée. Je suis tentée de croire qu’il trouve plutôt à redire à la préface que ce titre a inspirée qu’au titre lui-même. Et je comprends la délicatesse de la situation et la répugnance qu’il éprouverait à blâmer un confrère.

Pourtant, on doit bien à la justice quelques aveux. La préface, toute spirituelle — c’est le cas de le dire — qu’elle est, a trop sougné l’originalité du titre, et des susceptibilités ont été froissées.

Mais on est tenté de crier: heureuse faute! quand on songe à la bonté d’âme et à la générosité du cœur de celui qui a voulu, sous son nom, présenter au public le livre de Madeleine, afin qu’une si bienveillante protection assurât davantage son succès.

Cela me rappelle la définition du Père Didon: Qu’est-ce qu’un ami? C’est celui, dirai-je après le grand Dominicain, qui encourt le blâme pour rendre service.

Madeleine a le droit d’être contente de la critique de ses nou-

velles et de ses chroniques telle que faite par M. l’abbé Camille Roy. Non qu’il n’y trouve rien à redire. Il n’y a pas de littérateur au monde qui puisse réclamer, en sa faveur, une entière perfection.

Mais dans les fautes de style ou de grammaire qu’il lui reproche,—d’un ton où il n’entre absolument rien de blessant d’ailleurs—on sent que le critique est surtout anxieux qu’elle corrige ces petites erreurs de goût ou autres, afin de l’en admirer sans restriction.

A mon avis, il est excessivement flatteur à un écrivain, d’éveiller un intérêt comme celui-là.

Est-il bien sûr, après tout, que les néologismes de Madeleine soient tous repréhensibles? “Ces yeux qui s’embuent de la pluie fine de l’âme”, ont ma sympathie. Je sens, je comprends cette désolation secrète et fière, qui malgré les efforts, obscurcit d’une brume le clair regard. Les “joues humides des feuilles” est peut-être une métaphore un peu forcée, mais, elle a le mérite de la nouveauté, et, en tous cas, leur caresse fait image.

A côté des corrections faites à l’œuvre de Madeleine, il y a de francs compliments qui dénotent chez le critique, une reconnaissance sincère de son talent.

“Il y a, lit-on dans les “Essais sur la littérature canadienne” beaucoup d’esprit et surtout beaucoup de cœur dans le livre de Madeleine, où elle laisse paraître, tour à tour, ses instincts de moraliste, sa tendresse et sa pitié de femme, sa foi patriotique, ses enthousiasmes de touriste et son imagination de poète qui aime la nature...”

Il doit être infiniment agréable à un écrivain—surtout quand cet écrivain est la femme sensible et bonne qu’est notre collègue Madeleine,—de lire une appréciation aussi intelligente et aussi encourageante. Je l’en félicite de tout cœur, et, il n’est pas une de nous qui ne fut désireuse d’en mériter autant.

Ce ne sont pas les seules louanges que l’auteur des “Essais” adresse à Madeleine. Elles sont si nombreuses,

à la vérité, que je ne saurais les signaler toutes sans donner à mon article un cadre plus vaste qu’il ne le comporte.

Les femmes studieuses et celles qui travaillent sont l’objet, grâce à Madeleine, d’un bel hommage de la part de M. l’abbé Camille Roy.

“Oui, écrit-il, la femme elle-même doit travailler... Au fond, qu’y a-t-il de plus noble et de plus louable? Et la femme travailleuse que l’on rencontre dans tous les domaines de l’action, dès lors qu’on l’y trouve appliquée à gagner le pain qui alimente sa vie, et à se dépenser pour le plus grand bien de ses semblables, cette femme n’est-elle pas digne de tous les hommages et de tous les respects?... Le féminisme ainsi entendu est-il si condamnable?”

Et ailleurs :

“Les femmes qui étudient et qui s’instruisent et qui veulent sous leur abondante chevelure faire germer des idées sont trop rares dans la société oisive de nos villes canadiennes, pour que nous n’invitions pas à imiter Madeleine toutes celles qui, à Québec ou à Montréal, ont beaucoup de temps pour penser et qui n’en trouvent guère que pour parler ou s’amuser.”

Bravo!

Evidemment, les femmes de lettres canadiennes ne sont pas en horreur auprès de M. l’abbé Camille Roy. C’est à cela même que l’on reconnaîtra son bon goût d’abord, la supériorité de son intelligence et la libéralité de son esprit.

M. l’abbé Camille Roy appartient à cette pépinière d’hommes remarquables dont le séminaire de Québec a fondé et continué la tradition. Il est le successeur en ligne directe des Laverdière, des Ferland, des Verreault, des Casgrain et des Bourassa, pour ne parler que des morts.

Un clergé, qui compte dans son sein des littérateurs et des savants comme ceux-ci, est un clergé qui est, à la fois, un orgueil et une auréole à la nationalité qui le possède.

Françoise.